

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune de Senouillac

N° 22 du 26 Juillet 2017

Convocation du 12 Juillet 2017

Présents : Bernard FERRET, Maire ; Gilles FORT et Sandra Vicente, Adjoint

Vincent CLASSINE, Véréna VOARINO, Patricia VELLERINO, Christine DURIEZ, Sébastien ALAUZET

Absentes excusées : Lorraine FONVIELLE, Manon ISSERTE

Procurations : Emmanuel BISTES à Bernard FERRET, Nicolas RAYNAL à Gilles FORT, Corinne MALBERT à Sandra VICENTE, Nicolas TRICHAUD à Vincent CLASSINE, Gregory FABRE à Véréna VOARINO

Secrétaire de Séance : Vincent CLASSINE

Ouverture de la séance à 20h35

Approbation du dernier CR du conseil N° 21 du 13 Juin 2017

DELIBERATIONS

- **Modification du nom de l'AGGLO :** Sur proposition du bureau communautaire, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 mai 2017, proposé et validé le nouveau de la nouvelle agglomération. Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. il est proposé à la commune de donner son avis par délibération.

Pour : 1

Contre : 5

Abstention : 7

- **Avant-projet « Reprise du réseau séparatif secteur Laval et aménagement Voie Communale n°9 du de la RD 17 à la limite de la commune de Rivières »**

Lors du conseil municipal du 18 Mai, nous avons évoqué et validé l'accord de principe de l'avant-projet et de l'étude de faisabilité des travaux de réfection du réseau d'assainissement de cette zone. Ainsi que l'étude de la création d'un cheminement piétonnier avec réfection de la voirie. Les frais d'étude pour la partie assainissement (avant-projet, étude de faisabilité : Sté ETUDEO + l'étude topographique) seront pris en compte dans la demande de subvention du projet final. **Si nous l'acceptons.**

Toutefois, il est nécessaire délibérer sur la partie voirie : Étude de faisabilité de la réfection de voirie et aménagement piétonnier afin de pouvoir solliciter l'agglomération, le département ou tout autre organisme susceptible de pouvoir nous aider.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- **Approbation de la répartition du résultat suite à la dissolution du SSMSP GAILLAC-CADALEN**

Suite à la délibération du Comité Syndical du SSMSP GAILLAC-CADALEN en date du 22 juin 2017, le SSMSP qui avait en charge l'ALAE multisite et le Professeur de sport mutualisé ayant été dissout, il faut valider par délibération la répartition du résultat. Il sera restitué à la commune de Senouillac 1327.14€ au titre du professeur de sport et 4018.11€ au titre de l'ALAE Multisite.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- **DM sur le budget Investissement**

L'opération 254 : Économie Énergie Bâtiments. Provisionné à hauteur de 8 270.33€ en deux sous comptes : frais d'étude cpt : 2013 => 7 000€ et Installation et outillage cpt 2315 => 1 270.33€.

Il est proposé de transférer l'intégralité du compte 2013 au 2315.

Cette opération avait été initiée dans le cadre de l'étude d'économies d'énergies sur les bâtiments publics, il se trouve que c'est l'intercommunalité qui a pris en charge l'étude. Nous pourrions utiliser une partie de ce budget pour remplacer l'isolation des logements du presbytère et changer le chauffe-eau aux douches du stade (devis en cours).

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- **Nouvelle demande de subvention sur les fonds LEADER pour l'espace santé partagé**

Nous pourrions être aidés sur les fonds européens pour la partie « espace santé partagé » pour les travaux de Maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement (**hors Gros œuvre**) à hauteur de 44%

Le montant total prévisionnel de l'investissement se monte à 132 103€ HT

Il n'est pas retenu le gros œuvre donc le montant à prendre en compte est de 90 503.01€ HT

Le plan de financement se définit comme suit :

Aide du conseil général (obtenue) : 17 180.75€

Aide DETR (obtenue) : 8 009.00€

Aide Leader (demandé) : 40 000.00€

Autofinancement : 20 714.01€

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Question diverses :

- Le 24 Juillet a eu lieu l'ouverture des plis de la consultation aux entreprises pour les travaux "aménagement boulangerie et espace santé partagé".
22 entreprises ont répondu aux 8 lots.
La CAO va se réunir le lundi 31 Juillet afin de choisir les artisans à retenir.

- Travaux de voirie 2017 engagés par le SIVU

Travaux SIVU 2017			
VC 6	Chemin de Gatens	170 ml	3 234,31 €
VC 28	Chemin de Borde Haute	770 ml	27 467,00 €
VC 23	Chemin du Gayou	100 ml	1 989,11 €
VC 15	Chemin de Borde Grande	1 150ml	24 544,05 €
VC 5	Chemin des palisses (bordures sur 30ml)		999,66 €
	Point à temps (environ 3 jours)		7 472,52 €
	Installation de chantier		608,95 €
	Divers imprévus 5 %		3 315,78 €
	Total HT		69 631,38 €
	TVA		13 926,28 €
	Total TTC		83 557,66 €

Complément d'information :

Borde haute travaux (traitement au Rolac) malaxage de la voirie avec de la chaux sur une profondeur importante. Procédé adapté aux sols argileux et qui permet de supporter de fortes sollicitations.

Borde grande une couche sur la partie basse, point à temps sur le haut.

Pour information : Nous avons provisionné, lors du Budget, 86 000€ de travaux voirie intercommunautaire, (51 647€ en investissement et 34 353€ en fonctionnement).

Pour cela, nous versons des AC mensuelles à l'agglomération de 4 303.91€ soit 51 647€ sur l'année.

Sur les travaux engagés par le SIVU, il restera à charge 33 882. € (Total moins FCTVA 13 707€ et – 21 470€ de Favil- solde positif N-1 de 14 498€)

Nous allons faire une demande pour remplacer des priorités à droite par des « Cédez le passage » pour les routes communales débouchant sur la RD 3 (Gaillac – Carmaux).

--CR du conseil d'école du 20 Juillet : VERENA

Les effectifs pour la rentrée sont stables, 99 élèves : 27 en PMGS, 23 en GS/CP, 26 en CE1/CE2 et 23 en CM1/ CM2. L'exercice de simulation incendie avait révélé que l'alarme ne s'entendait pas dans la salle de motricité et la salle d'arts plastiques. Un devis a été effectué (650.88€ TTC) et validé (travaux faits pour la rentrée). De nombreuses activités pédagogiques ont été réalisées (2 spectacles FOL, nuit de la lecture, nuit des étoiles, visite de la cité de l'espace : transports financés par la Mairie et entrées par l'APE). La visite à la ferme à cheval a malheureusement été annulée pour raison de sécurité (risques d'orage pendant le pique-nique).

Travaux demandés : Sonnette en panne. Banc à changer dans la cour. Solution pour les abords des arbres. Boîtiers électriques à fermer (en cours), portail de la cour rehaussé (en cours), problème de la sortie de fumée qui donne sur la cour à faible hauteur. Volet qui ne ferme plus côté ALAE. Déverrouiller le volet de la salle informatique.

Une fois de plus, le problème de la surface du dortoir est revenu. Nous avons pris la décision de tomber la cloison, côté gauche de l'espace dortoir de façon à optimiser l'espace sous toiture. C'est environ 11m2 de

gagné, certes la hauteur est comprise entre 1.65m et 0.80m, mais le coût de l'opération va rester minime. Environ 1 500€ de fournitures et 15 jours de MO de notre agent.

Pour le financement, de façon à faciliter la prise en charge administrative et éviter le va et vient bon de commande (long et fastidieux), en accord avec l'agglo, nous financerons les travaux comme par le passé et l'agglo nous remboursera par la suite.

Le portail de l'entrée (côté grande cour) va être rehaussé, et le garde-corps de l'escalier bois qui accède à l'étage des CM a été rehaussé également. Les brises vents pour la cour ont été commandés.

- CR de la réunion bio diversité, notamment aux abords des ruisseaux. => Haies, réserves, jachères fleuries. Nous sommes en attente du document avec les informations précises

- Commission Locale des Charges Transférées : M Pascal HEYMES de la Société MS Conseil est venu ce mercredi 26 juillet afin de faire un point sur les données de Senouillac.

Fin de la séance à 22h25

Bernard FERRET	Gilles FORT	Sandra VICENTE	Nicolas RAYNAL Procuration à Gilles FORT	Corinne MALBERT Procuration à Sandra VICENTE
Grégory FABRE Procuration à Véréna VOARINO	Lorraine FONVIELLE Absente Excusée	Vincent CLASSINE	Véréna VOARINO	Patricia VELLARINO
Christine DURIEZ	Sébastien ALAUZET	Manon ISSERTE Absente Excusée	Emmanuel BISTES Procuration à Bernard FERRET	Nicolas TRICHAUD Procuration à Vincent CLASSINE